



Compte-rendu conseil municipal du 03 avril 2018

Date de convocation : 27/03/18

L'an deux-mille-dix-huit le trois du mois de avril à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la commune de MONTEMBOEUF s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur TRAPATEAU Jean-Marie, Maire de Montembœuf.

ETAIENT PRESENTS : Mrs Mmes TRAPATEAU – MANIERE – PERROCHEAU – BOURNIER – BUNA – NEBOUT - DUPUY-LUCE.

ETAIENT ABSENTS : Mrs Mmes BOUCHER – SARDIN – PESTRE - DELAGE- JACQUELIN.

Nombre total de conseillers : 12
Nombre de membres présents : 7
Nombre de membres absents : 5

Arlette DELAGE donne pouvoir à Nicole MANIERE.

Arrivée de Catherine Jacquelin à 21h15.

Arrivée d'Arlette DELAGE à 21h45.

Désignation d'un secrétaire de séance : Éric BUNA

M. Le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

- Approbation des précédents comptes-rendus ;
- Approbation des comptes de gestion 2017 : commune, assainissement, lotissement du Petit Mairat, chaufferie bois, CCAS, station-service ;
- Approbation des comptes administratifs 2017 : commune, assainissement, lotissement du Petit Mairat, chaufferie bois, CCAS ;
- Affectation des résultats 2017 ;
- Vote des taux d'imposition ;
- Vote des Budgets Primitifs 2018 : commune, assainissement, lotissement du Petit Mairat, chaufferie bois ;
- Convention pour un fonds de concours pour le remplacement du projecteur Eglise (SDEG 16) ;
- Présentation du rapport annuel du prix et de la qualité du service de l'eau potable 2016 ;
- Questions diverses.

➤ **Approbation des précédents comptes-rendus :**

Monsieur le Maire demande si les conseillers approuvent les comptes-rendus des conseils municipaux du 13/12/2017 et du 08/02/2018.

Vote Pour : 7 – Abstention : 0 – contre : 0

➤ **Approbation des comptes de gestion 2017 : commune, assainissement, lotissement du Petit Mairat, chaufferie bois, CCAS, station-service**

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les comptes de gestion du trésorier pour l'exercice 2017 des budgets commune, assainissement, lotissement du Petit Mairat, chaufferie bois, CCAS, station-service. Ces comptes de gestion, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Nombre de suffrages exprimés : 8 - Pour : 8

➤ **Approbation des comptes administratifs 2017 :**

Arrivée de Catherine Jacquelin.

M. le Maire présente les comptes administratifs 2017 des différents budgets.

M. BOURNIER Jean-Pierre est élu à l'unanimité pour présider la séance et faire procéder au vote des CA hors de la présence de M. le Maire.

• **Commune :**

Monsieur le Maire donne des précisions sur le budget de la commune.

Les recettes sont en hausse de 5% par rapport à 2016 pour un montant de 707 000 €.

Les recettes fiscales représentent 40 à 45% et les dotations 46 à 48%.

Les dépenses sont stables -1% avec un montant de 532 000 € ; la structure des dépenses se maintient comme suit :

- 34% pour les charges de gestion courante
- 28% pour les charges de personnel
- 27% pour les charges générales.

Les dépenses d'investissement sont en hausse de 5% par rapport à 2016 pour 135 000 €. Elles sont financées par prélèvement sur le fonds de roulement (26 000 € FCTVA + 8 000 € de subvention).

La Capacité d'Auto-Financement brute est de 194 000€, elle reste à 26/27% des produits de fonctionnement. La CAF nette est de 167 000 €.

Le fonds de roulement permet d'assurer 377 jours de charges de fonctionnement.

		DEPENSES	RECETTES	Solde d'exécution
RESULTAT EXERCICE	FONCTIONNEMENT	561 907,66 €	736 878,71 €	+ 174 971,05 €
	INVESTISSEMENT	171 087,13 €	170 882,86 €	- 204,27 €
REPORT N-1	FONCTIONNEMENT		462 045,55 €	
	INVESTISSEMENT	97 687,09 €		
TOTAL FONCTIONNEMENT			637 016,60 €	
TOTAL INVESTISSEMENT			- 97 891,36 €	
RESTES A REALISER	INVESTISSEMENT		- €	
RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT		637 016,60 €	
	INVESTISSEMENT		-97 891,36 €	
Besoin d'inscription au 1068 au budget N+1			97 891,36 €	

Nombre de suffrages exprimés : 8 - Pour : 8

• **Assainissement :**

		DEPENSES	RECETTES	Solde d'exécution
RESULTAT EXERCICE	FONCTIONNEMENT	50 464,73 €	53 596,04 €	3 131,31 €
	INVESTISSEMENT	10 582,00 €	33 000,00 €	22 418,00 €
REPORT N-1	FONCTIONNEMENT		4 134,29 €	
	INVESTISSEMENT		96 446,36 €	
TOTAL FONCTIONNEMENT			7 265,60 €	
TOTAL INVESTISSEMENT			118 864,36 €	
RESTES A REALISER	INVESTISSEMENT		- €	
RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT		7 265,60 €	
	INVESTISSEMENT		118 864,36 €	

Nombre de suffrages exprimés : 8 - Pour : 8

• **Lotissement du Petit Mairat :**

		DEPENSES	RECETTES
RESULTAT EXERCICE	FONCTIONNEMENT	- €	- €
	INVESTISSEMENT	14 458,43 €	- €
REPORT N-1	FONCTIONNEMENT		- €
	INVESTISSEMENT		42 673,09 €
TOTAL FONCTIONNEMENT			- €
TOTAL INVESTISSEMENT			28 214,66 €
RESTES A REALISER	INVESTISSEMENT		- €
RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT		- €
	INVESTISSEMENT		28 214,66 €

Nombre de suffrages exprimés : 8 - Pour : 8

• **Chaufferie bois :**

		DEPENSES	RECETTES	Solde d'exécution
RESULTAT EXERCICE	FONCTIONNEMENT	69 633,44 €	55 042,47 €	-14 590,97 €
	INVESTISSEMENT	27 111,96 €	26 644,97 €	- 466,99 €
REPORT N-1	FONCTIONNEMENT		3 676,86 €	
	INVESTISSEMENT	1 629,97		
TOTAL FONCTIONNEMENT			-10 914,11 €	
TOTAL INVESTISSEMENT			-2 096,96 €	
RESTES A REALISER	INVESTISSEMENT		- €	
RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT		-10 914,11 €	
	INVESTISSEMENT		-2 096,96 €	

Nombre de suffrages exprimés : 8 - Pour : 8

- **CCAS :**

		DEPENSES	RECETTES
RESULTAT EXERCICE	FONCTIONNEMENT	2 741,87 €	1 982,81 €
	INVESTISSEMENT	- €	- €
REPORT N-1	FONCTIONNEMENT		2 717,19 €
	INVESTISSEMENT		- €
TOTAL FONCTIONNEMENT			1 958,13 €
TOTAL INVESTISSEMENT			- €
RESTES A REALISER	INVESTISSEMENT		- €
RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT		
	INVESTISSEMENT		

Nombre de suffrages exprimés : 8 - Pour : 8

➤ **Affectation des résultats 2017**

- **Commune :**

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2017 dont les résultats sont conformes au compte de gestion, M. Le Maire propose d'affecter au budget pour 2018, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 de la façon suivante :

1°) – couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » (F)	97 891,36 €
2°) – le surplus (A+B-F) est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté »	539 125,24 €

Nombre de suffrages exprimés : 9 - Pour : 9

- **Assainissement :**

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2017 dont les résultats sont conformes au compte de gestion, M. Le Maire propose d'affecter au budget pour 2018, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 de la façon suivante :

1°) – couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » (F)	0 €
2°) – le surplus (A+B-F) est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté »	7 265,60 €
le surplus d'investissement est affecté en recettes d'investissement et porté sur la ligne budgétaire 001 « excédent d'investissement reporté »	118 864,36 €

Vote -> Pour : 9 – Contre : 0 – Abstention : 0

• **Lotissement du Petit Mairat :**

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2017 dont les résultats sont conformes au compte de gestion, M. Le Maire propose d'affecter au budget pour 2018, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 de la façon suivante :

1°) – couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » (F)	0 €
2°) – le surplus (A+B-F) est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté »	0 €
Le surplus d'investissement est affecté en recettes d'investissement et porté sur la ligne budgétaire 001 « excédent d'investissement reporté »	28 214,66 €

Vote -> Pour : 9 – Contre : 0 – Abstention : 0

• **Chaufferie Bois :**

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2017 dont les résultats sont conformes au compte de gestion, M. Le Maire propose d'affecter au budget pour 2018, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 de la façon suivante :

le déficit (A+B) est affecté en dépenses de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « déficit de fonctionnement reporté »	10 914,11 €
le déficit C est affecté en dépenses d'investissement et porté sur la ligne budgétaire 001 « déficit d'investissement reporté »	2 096,96 €

Vote -> Pour : 9 – Contre : 0 – Abstention : 0

➤ **Vote des taux d'imposition**

M. Le Maire propose de ne pas modifier les taux d'imposition pour 2018. Les taux proposés sont :

- Taxe habitation : 18.67 %
- Taxe foncière (bâti) : 27.84 %
- Taxe foncière (non bâti) : 104.15 %
- C.F.E. : 26.62 %

Vote -> Pour : 9 – Contre : 0 – Abstention : 0

➤ **Vote Budget Primitif 2018 : commune**

Arrivée de Arlette DELAGE.

Le Maire, avant de voter le budget, propose de délibérer sur le montant des subventions versées aux associations de la commune. Les montants proposés sont les suivants :

	En €
Chasse	300
Foot	1 000
CCLPHM	1 000
Ted16	250
Bibli	3 000
Détente et Loisirs	450
CRCATB	150
CAM	450
collège (voyage)	20
Croix-Rouge	100
total	6 720

Monsieur le Maire quitte la salle du Conseil, il ne prend pas part au vote, le Conseil, avec 8 voix pour, vote le tableau des subventions ci-dessus.

Présentation du budget section fonctionnement :

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	248 100,00	002 Excédent antérieur reporté	539 125,24
012 CHARGES DE PERSONNEL	239 200,00	013-attenuation charges-	10 000,00
014 ATTENUATION DE PRODUITS	1 886,00	73 IMPOTS ET TAXES	317 720,00
022 DEPENSES IMPREVUES	15 000,00	74 DOTATIONS, SUBVENTIONS	267 000,00
023 VIREMENT de la sect fct A LA SECT. D'INV.	438 539,24	75 AUTRES PRODUITS DE GESTION	13 000,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	188 620,00	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 000,00
66 CHARGES FINANCIERES	16 500,00		
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES (titres annulés)	3 000,00		
TOTAL Fonctionnement dépenses	1 150 845,24	TOTAL Fonctionnement recettes	1 150 845,24

Présentation du budget section investissement :

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
001 Déficit antérieur reporté	97 891,36	021 VIREMENT DE SECTION FONCTION.	438 539,24
16 EMPRUNTS ET DETTES	19 000,00	041-238 OPERATIONS PATRIMONIALES	109 109,38
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	109 109,38	10 DOTATIONS, FONDS DIVERS	117 891,36
271-2151 FDAC	25 000,00	27 AUTRES IMMO FIN;	4 061,61
280-2151 TRAVAUX VOIRIE	35 000,00	283 - REMISE NORMES C CULT	754,60
242-21578 SIGNALÉTIQUE	4 000,00	324 TRAVAUX POSTE	4 286,97
283-21318 REMISE AUX NORMES C.C.	3 000,00	TOTAL Investissement recettes	674 643,16
288-21568 DEFENSE INCENDIE (SICLI)	6 000,00		
305-2138 MAISON CHAMBONNAUD	60 000,00		
312-2183 ORDINATEUR	3 000,00		
315-2135 ACCES HANDICAPE	3 000,00		
316-2158 MATERIEL SERVICE TECHNIQUE	45 000,00		
326-2188 EMBELLISSEMENT BOURG	3 000,00		
327-2138 EGLISE	2 000,00		
333-2111 RESERVE FONCIERE	5 000,00		
334-2138 CHAPELLE	31 642,42		
337-2184 EQUIPEMENTS BIBLI	1 000,00		
300-2188 JEUX plein air	10 000,00		
287-2188 MATERIEL C CULT	4 000,00		
341-2031/2135 AMENAGEMENT CENTRE-BOURG	120 000,00		
342-2031 NUMEROTATION	5 000,00		
345-2128 AMENAGEMENT PLATEFORME STOCKAGE	30 000,00		
346-2115-RESERVE EAU PETIT MAIRAT	5 000,00		
347-202 NUMERISATION CIMETIERE	6 000,00		
348-21538 ECLAIRAGE PUBLIC	5 000,00		
349-2135 REFECTION MAIRIE	30 000,00		
350-2115 GRANGE FORGEAS	7 000,00		
TOTAL Investissement dépenses	674 643,16		

Vote au chapitre-> Pour : 9 – Contre : 0 – Abstention : 0

➤ **Vote Budget Primitif 2018 : assainissement**

M. Le Maire informe que des travaux sont prévus pour changer les tampons Grande Rue et le réseau rue Laugérias et place de la Mairie.

Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
011	Charges à caractère général	17 165,60 €	002	Excédent antérieur reporté	7 265,60 €
042	Op d'ordre transfert entre sections	33 000,00 €	042	Op d'ordre transfert entre sections	2 500,00 €
65	Autres charges de gestion	1 900,00 €	70	Vente de produits	31 500,00 €
66	Charges financières	7 300,00 €	74	subventions d'exploitation	16 000,00 €
			77	Produits exceptionnels	2 100,00 €
	total	59 365,60 €		total	59 365,60 €

Investissement					
Dépenses			Recettes		
040	Op d'ordre transfert entre sections	2 500,00 €	001	Excédent investisst reporté	118 864,36 €
16	emprunts	7 500,00 €	040	Op d'ordre transfert entre sections	33 000,00 €
300	Travaux réseau ass	141 864,36 €			
total		151 864,36 €	total		151 864,36 €

Vote au chapitre-> Pour : 9 – Contre : 0 – Abstention : 0

➤ **Vote Budget Primitif 2018 : chaufferie bois**

M. Le Maire rappelle que l'ensemble des coûts de la chaufferie sont refacturés aux usagers en fonction des kWh consommés.

Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
002	déficit fonct reporté N-1	10 914,11 €	042	Op d'ordre transfert entre sections	16 709,00 €
011	Charges à caractère général	55 528,93 €	70	Vente de produits	84 000,00 €
023	virt section fonct	8 690,96 €			
042	Op d'ordre transfert entre sections	25 015,00 €			
65	Autres charges de gestion	10,00 €			
66	Charges financières	550,00 €			
total		100 709,00 €	total		100 709,00 €
Investissement					
Dépenses			Recettes		
001	solde exc négatif report	2 096,96 €	021	virt section fonct	8 690,96 €
040	Op d'ordre transfert entre sections	16 709,00 €	040	Op d'ordre transfert entre sections	25 015,00 €
16	Emprunt	10 900,00 €			
21	Inst à caract spécifique	4 000,00 €			
total		33 705,96 €	total		33 705,96 €

Vote au chapitre-> Pour : 9 – Contre : 0 – Abstention : 0

➤ **Vote Budget Primitif 2018 : Lotissement du Petit Mairat**

Le Maire explique que le seul mouvement de ce budget est le remboursement de l'emprunt, le terrain restant est toujours en vente au prix de 12 € le m².

Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
011-608	frais accès terrain	10,00 €	75-7588	produits divers gestion cour	10,00 €
042-71355	variation stock terrain	35 000,00 €	042-71355	variation stock terrain	35 000,00 €
total		35 010,00 €	total		35 010,00 €
Investissement					
Dépenses			Recettes		
1641	emprunts	28 214,66 €	001	excédent antérieur reporté	28 214,66 €
040-3555	terrains aménagés	35 000,00 €	040-3355	travaux	35 000,00 €
total		63 214,66 €	total		63 214,66 €

Vote au chapitre-> Pour : 9 – Contre : 0 – Abstention : 0

➤ **Convention pour un fonds de concours SDEG 16**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le SDEG va procéder aux travaux suivants :

- remplacement d'un projecteur vétuste de l'Eglise,
- campagne de résorption des lampes à vapeur de mercure.

Le SDEG propose à la commune le versement d'un fonds de concours pour financer une partie de ces travaux en section d'investissement. Pour cela il convient de signer une convention.

Le reste à charge pour la commune sera d'un montant maximum de :

- 842.30 € pour le remplacement du projecteur de l'Eglise,
- 1 174.63 € pour la campagne de résorption des lampes à vapeur de mercure.

Vote -> Pour : 9 – Contre : 0 – Abstention : 0

➤ **Présentation du rapport annuel du prix et de la qualité du service de l'eau potable 2016**

M. Jean-Pierre BOURNIER, premier adjoint, présente le rapport sur l'eau potable su SIAEP.

Il rappelle que le réseau d'eau potable est en affermage à la SAUR pour un contrat de 12 ans se terminant en 2026. La SAUR est chargée de la gestion des abonnés, de la facturation, de l'entretien et de la surveillance du réseau, de la relève et du renouvellement des compteurs. Le SIAEP est chargé des travaux d'investissement.

La consommation annuelle moyenne est de 97 m3/foyer.

Pour une consommation de 120 m3 en 2016, un foyer était facturé 324 € (coût exploitant + coût collectivité + redevance). Avec la fusion des 8 syndicats d'eau, une étude est cours pour à terme harmoniser les tarifs de l'eau sur tout le territoire du SIAEP. Actuellement, il y a environ 20 % de fuite sur le réseau, ce qui est une perte relativement acceptable. Sur le secteur de Montemboeuf, il n'existe plus aucun branchement au plomb.

Il informe que le projet d'une nouvelle station de traitement de l'eau à la Séchère (Roussines) avance très lentement, pour des raisons notamment administratives. D'autre part, un manque de débit de la Tardoire se fait sentir l'été ces dernières années. Ce projet pourrait être abandonné et la sécurisation du secteur se ferait à partir de la station Dubreuil (Suaux).

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

➤ **Questions diverses**

- Les 2 passages canadiens achetés en 2013 et inutilisés par la commune ont été vendus à 2 agriculteurs au prix de 1250 € l'unité.
- Le Maire diffuse auprès des conseillers une information sur les réalisations financées par le GAL Charente Limousine (fonds LEADER).

Séance levée à 22h15

Le Maire,
TRAPATEAU Jean-Marc



